

Volterres étend ses sources d’approvisionnement EnR

 greenunivers.com/2022/11/volterres-etend-ses-sources-dapprovisionnement-enr-306445

29 novembre 2022

- [A la Une](#)
- [Energies renouvelables](#)
- [Eolien terrestre](#)
- [Marchés d'énergie](#)
- [Fourniture d'énergie](#)
- [Hydroélectricité](#)
- [Solaire](#)

Par

[Thomas Blosseville](#)

-

29 novembre 2022

En pleine crise énergétique, « nous avons dû faire œuvre de beaucoup de pédagogie dans un moment de défiance envers les petits acteurs, mais nous n’avons pas cessé de proposer des offres. Finalement, la période s’est plutôt avérée une source d’opportunités », raconte Alexis Bouanani, directeur général de Volterres. Le fournisseur d’électricité verte devrait livrer près de 600 GWh cette année à 10 000 sites, contre 250 GWh l’an dernier. Pour les prochains mois, il se prépare à étoffer ses sources d’approvisionnement.



La centrale hydroélectrique de Claredent, en Corrèze © Valorem

« Tester le concept »

« Notre croissance est d’abord permise par notre offre assez différenciante basée sur la traçabilité de l’énergie. Nous avons aussi été relativement prudents dans notre politique de couverture et de gestion des risques dans nos contrats », juge le dirigeant. D’abord centré sur le photovoltaïque, le fournisseur créé en 2019 par Sun’R s’est depuis tourné vers l’éolien, avec certes moins de centrales que le solaire mais produisant plus. « A ce

jour, nous ne sommes pas loin d'une équivalence en volume entre les deux filières », précise-t-il. « L'idée est de continuer à faire davantage d'éolien mais aussi, à partir de l'année prochaine, de la petite hydroélectricité. »

Volterres vient par ailleurs d'obtenir un agrément de l'administration pour la gestion de l'obligation d'achat pour des centrales d'énergies renouvelables de puissance inférieure à 500 kW. Travaillant jusqu'ici surtout avec des centrales sous complément de rémunération, il compte ainsi élargir sa palette d'approvisionnement. L'opération n'est pas présentée comme ayant en priorité des visées financières, puisque ces centrales représentent de modestes capacités. L'agrément est valable pour un total de 10 MW sur une centaine de projets « pour tester le concept, prévoit Alexis Bouanani. Si nous percevons une réelle appétence sur le terrain, nous demanderons un nouvel agrément pour un plus gros volume. »

Contrats plus courts

Mais l'agrément permet tout de même à Volterres d'étoffer son offre à destination, par exemple, des collectivités souhaitant valoriser leur patrimoine grâce aux énergies renouvelables. Elles incluent parfois dans leurs appels d'offres ce type de petits projets. « Ou bien à destination de producteurs disposant de centrales en toiture. » Le fournisseur s'approvisionne auprès de producteurs indépendants, et pas seulement sa maison-mère Sun'R, insiste Alexis Bouanani. Interrogé sur la hausse des frais d'agrégation, qui sont corrélés aux prix de gros de l'électricité, il confirme le phénomène. Lequel se répercute plutôt sur les développeurs que sur les fournisseurs, signale-t-il. Vue depuis l'activité de fournisseur de Volterres, cette situation a plutôt un impact sur la durée des contrats. « La tendance des développeurs est de souscrire des contrats d'agrégation moins long qu'avant. » Au lieu des 3 à 5 ans habituels, les durées sont plus courtes, le temps de passer la crise et de négocier de nouvelles conditions quand elle sera surmontée.

A propos d'avenir, justement, Alexis Bouanani observe les prémices d'un retour au calme sur les prix à terme. La crise n'est pas terminée, mais le marché pourrait bientôt mieux refléter les fondamentaux du secteur, par opposition à la spéculation tant décriée ces derniers mois.